



# PROCÉDURE DE GESTION DES MAISONNETTES Marché de Noël de La Prairie

Ville de La Prairie  
Service des loisirs

*Mise à jour février 2019*



## 1. LA VILLE S'ENGAGE À :

Fournir l'équipement suivant :

- L'emplacement sur le site
- Une table et deux chaises
- Éclairage intérieur
- Proximité à l'eau potable
- Proximité à l'eau chaude
- L'accès à deux circuits électriques de 15 ampères
- Extincteur

## 2. LES EXPOSANTS RETENUS S'ENGAGENT À :

Fournir l'équipement suivant :

- Équipement de restauration (si nécessaire)
- Affichage (liste de prix)
- Décoration extérieure et intérieure de la maisonnette selon le thème de l'événement

### **NOTE :**

- *Le Service des incendies fera l'inspection de tous les kiosques avant l'ouverture du Marché de Noël, vendredi le 6 décembre à 16 h.*
- *Aucun élément de friture ne sera toléré.*



## Maisonnettes – Marché de Noël de La Prairie 6 au 8 décembre 2019

### Formulaire de demande

Nom de l'exposant : \_\_\_\_\_  
(Responsable sur place durant l'événement. Si plusieurs, ajouter les noms en annexe.)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ # Cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

#### Besoins en électricité (maximum de 2 éléments)

Veuillez cocher les éléments de cuisson ou autres que vous désirez installer dans la maisonnette et inscrire le modèle pour chacun. Chaque circuit disponible peut supporter jusqu'à 15 ampères.

- Cafetière : \_\_\_\_\_
- Machine à popcorn : \_\_\_\_\_
- Petit réfrigérateur : \_\_\_\_\_
- Bouilloire : \_\_\_\_\_
- Four micro-onde : \_\_\_\_\_
- Autre 1 : \_\_\_\_\_
- Autre 2 : \_\_\_\_\_

**\*IMPORTANT** : Suite à la confirmation de la liste de matériel par la responsable du Volet exposants du Marché de Noël de La Prairie, aucun matériel supplémentaire ne sera accepté. Dans le cas du non-respect de cette clause, le dépôt sera retenu par la Ville.



Nous, \_\_\_\_\_, après avoir pris connaissance de la présente  
(Nom de l'exposant, responsable)  
procédure, nous nous engageons à respecter intégralement celle-ci ainsi que toutes les obligations de l'exposant inscrites dans le document *Modalités générales*.

Signé à La Prairie, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

Par : \_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Nom en lettres moulées)

**SECTION RÉSERVÉE À LA VILLE DE LA PRAIRIE**

En date du \_\_\_\_\_, la liste de matériel ainsi que les besoins en électricité ont été acceptés par la responsable du volet exposants du Marché de Noël de La Prairie.

\_\_\_\_\_  
Signature